

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 23 avril 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par Énergir

**Argumentation du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM sur la juridiction de la Régie à l'égard d'un prix d'achat préférentiel du biométhane (GNR), aux fins de l'audience des 7-8 mai 2019.**

---

Chère Consœur,

Il fait plaisir au Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM de déposer sous pli son argumentation sur la juridiction de la Régie à l'égard d'un prix d'achat préférentiel du biométhane (GNR), aux fins de l'audience des 7-8 mai 2019 au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du Regroupement SÉ-AQLPA-GIRAM, constitué par  
l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), Stratégies  
Énergétiques (S.É.) et le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).